

Faculté des lettres et sciences humaines

Département d'histoire

HST-764 -Aspects de l'histoire canadienne II Thématique : Marginalités, exclusions et inégalités en histoire canadienne et québécoise, 19e et 20 siècle (3 crédits) Automne 2021

Chargée de cours : Catherine Tremblay Courriel : catherine.tremblay@usherbrooke.ca

Disponibilités : Sur rendez-vous

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Acquérir une connaissance approfondie de la société québécoise et canadienne en étudiant un ou plusieurs aspects de l'histoire de ces deux sociétés, replacés dans le contexte de leur histoire globale; se familiariser avec les grands courants d'interprétation et les grands auteurs qui ont marqué l'historiographie québécoise et canadienne.

CONTENU

Ce cours a pour objectif d'aborder l'histoire québécoise et canadienne à travers les processus de marginalisation et d'exclusion ainsi que les populations qu'ils affectent (plus particulièrement sous l'angle du genre et de la race). Nous aborderons également les conditions d'apparition de ces processus de même que leurs transformations qui s'inscrivent dans les fluctuations des normes sociales et morales. Enfin, les institutions de prise en charge responsables de « réformer », « éduquer », « soigner », etc. seront abordées.

CALENDRIER DU COURS

Semaine du 30 août	Présentation du plan de cours et des évaluations. Introduction de la matière				
	Thème 1 Mœurs, moralité et marginalités sexuelles (Semaine de lecture) Andrée Lévesque (1989). « Éteindre le <i>Red Light</i> : les réformateurs et la prostitution à Montréal entre 1865 et 1925 », <i>Urban History Review / Revue d'histoire urbaine</i> , 17 (3), 191–201. https://doi.org/10.7202/1017631ar				
Semaine du 6	Pierre Hurteau (1993). « L'homosexualité masculine et les discours sur le sexe en contexte montréalais de la fin du XIXe siècle à la fin de la Révolution tranquille », <i>Histoire sociale</i> , 26 (51), 41-66.				
septembre	L'homosexualité masculine et les discours sur le sexe en contexte montréalais de la fin du XIXe siècle à la Révolution tranquille Histoire sociale / Social History (yorku.ca)				
	P. Gentile et G. Kinsman G. (2008). « Fiabilité », « Risque » et « Résistance » : surveillance au Canada des homosexuels durant la Guerre froide. <i>Bulletin d'histoire politique</i> , 16(3), 43–58. « Fiabilité », « Risque » et « Résistance » : sur – Bulletin d'histoire				
Semaine du 13 septembre	politique – Erudit (erudit.org) Discussion thème 1				

	Thème 2 Genre et identité (Semaine de lecture)			
Semaine du 20 septembre	Robert Rutherdale (2018). « "I'm a lousy father": Alcoholic Fathers in Postwar Canada and the Myths of Masculine Crises », dans Peter Gossage et Robert Rutherdale (eds.) Making Men, Making History Canadian Masculinities across Time and Place, UBC Presse University of British Columbia p. 409- 426.			
	Isabelle Perreault (2004) « Morale catholique et genre féminin: La sexualité dissertée dans les manuels de sexualité maritale au Québec, 1930-1960 ». Revue d'histoire de l'Amérique française, 57, (4), p. 567-591. Morale catholique et genre féminin : la sexualité – Revue d'histoire de l'Amérique française – Érudit (erudit.org)			
	Joan Sangster (2001). « Rhetoric of Shame, Reality of Leniency: Wife Assault and the Law », dans Regulating Girls and Women: Sexuality, Family, and the Law in Ontario, 1920-1960, University of Toronto Press, p. 47-84. https://www.jstor.org/stable/10.3138/j.ctt1287pfv.6			
Semaine du 27 septembre	Discussion thème 2			
1	Thèmes 3 Racisme et ségrégation (Semaine de lecture)			
Semaine du 4 octobre	Constance Backhouse (2010). De la couleur et des lois: une histoire juridique du racisme au Canada entre 1900 et 1950. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, Introduction p. 1-22 De la couleur des lois: Une histoire juridique du racisme au Canada entre 1900 et 1950 on JSTOR			
	Constance Backhouse (2010). <i>De la couleur et des lois: une histoire juridique du racisme au Canada entre 1900 et 1950</i> . Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, chapitre 6 « Que cela serve de leçon »: R. c. Phillips et le Ku Klux Klan à Oakville (Ontario) en 1930, p. 221-294. De la couleur des lois: Une histoire juridique du racisme au Canada entre 1900 et 1950 on JSTOR			
Semaine du 11 octobre	Discussion thème 3			
Semaine du 18 octobre	Présentation du projet de recherche et remise			
Semaine du 25 octobre	Semaine de relâche			
	Thème 4 La délinquance juvénile (Semaine de lecture)			
Semaine du 1 ^{er} novembre	Véronique Strimelle (2011). « Du tribunal à l'institution. Les jeunes filles délinquantes et « incorrigibles » traduites devant la Cour des délinquants et placées dans les établissements du Bon-Pasteur d'Angers de Montréal (1912-1949) », Revue d'histoire de l'Amérique française, 65 (2-3), 203–226. https://doi.org/10.7202/1018244ar			
	COMACCHIO, Cynthia (1997). « Dancing to Perdition: Adolescence and Leisure in Interwar English Canada ». Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes, 32 (3), p. 5-36. Dancing to Perdition: Adolescence and Leisure in Interwar English Canada - ProQuest (usherbrooke.ca)			

	BIENVENUE, Louise (2009). «La rééducation totale des délinquants à Boscoville (1941-1970). Un tournant dans l'histoire des régulations sociales », Recherches sociographiques, 50 (3), p. 507-536. La «rééducation totale » des délinquants à Bosco – Recherches sociographiques – Érudit (erudit.org)			
Semaine du 8 novembre	Discussion thème 4			
Semaine du 15 novembre	Thème 5 La folie, la famille et la cour (Semaine de lecture) CHUPIK, Jessa (2005). « Snakes and Ladder. Lay conception of the causes of idiocy in Ontario, 1930-1950 », dans Jean-Marie Fecteau et Janice Harvey, La régulation sociale entre l'acteur et l'institution : pour une problématique historique de l'interaction, Montréal, Presse de l'Université du Québec. p. 168-177 https://ebookcentral.proquest.com/lib/usherbrookemgh-ebooks/detail.action?docID=3257366 Débat d'interprétation André Cellard (2002). « Folie, internement et érosion des solidarités familiales au Québec : une analyse quantitative », Bulletin d'histoire politique, 10 (3), p. 46-57. https://doi.org/10.7202/1060788ar Thierry Nootens (2002), « Mainmise familiale sur la folie au XIXe siècle », Bulletin d'histoire politique, 10 (3) p. 58-66. https://doi.org/10.7202/1060789ar			
Période d'évaluation des enseignements : du 22 novembre au 10 décembre 2021 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/				
Semaine du 22 novembre	Discussion thème 5			
Semaine du 29 novembre	Thème 6 Le colonialisme et les Premières Nations (Semaine de lecture) Laetitia Dechaufour (2008).« Introduction au féminisme postcolonial ». Nouvelles Questions Féministes, 27 (2), p. 99-109. https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.3917/nqf.272.0099 Brian Gettler (2016). « Les autochtones et l'histoire du Québec : au-delà du négationnisme et du récit « nationaliste-conservateur ». Recherches amérindiennes au Québec, 46 (1), p. 7–18. Les autochtones et l'histoire du Québec : au-delà – Recherches amérindiennes au Québec – Érudit (erudit.org) Alain Beaulieu (2000), « Les pièges de la judiciarisation de l'histoire autochtone », Revue d'histoire de l'Amérique française, 53 (4), p. 541-551. Les pièges de la judiciarisation de l'histoire au – Revue d'histoire de l'Amérique française – Érudit (erudit.org)			
Semaine du 6 décembre	Discussion thème 6			
Semaine du 13 décembre	Présentation orale			

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Ce cours en ligne de type tutoral s'adresse aux étudiantes et étudiants de la maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire. L'activité s'organise donc autour d'un cadre flexible s'adaptant à l'horaire de chacun des participants. Ainsi, les rencontres prévues auront lieu en soirée, en fonction des disponibilités de ceux-ci. Le rôle de la chargée de cours consistera essentiellement à encadrer les étudiantes et étudiants dans leur démarche.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Tous les liens pour textes obligatoires sont disponibles sur le site moodle du cours.

ÉVALUATION

1. Discussion (30 %) (5%x 6 discussions)

Vous présentez oralement à chaque séance, pour chaque texte a l'étude une brève biographie des auteures, une synthèse des textes (le ou les objectifs principaux de l'auteur-e (pour chacun des textes étudiés)/deux ou trois arguments ou idées qui vous semblent importants dans chaque texte étudié/ un ou deux arguments ou idées qui vous paraissent moins bien développés ou moins convaincants.

2. Proposition de projet de recherche (20 %)

Le **18 octobre** vous devrez présenter oralement une proposition de projet de recherche. Cette présentation orale informelle d'environ dix minutes (qui ne sera pas évaluée) s'appuiera sur une première version d'un document de 1000 à 1500 mots qui devra comprendre :

- Un objet de recherche
- Une problématique
- Une hypothèse de recherche
- Des indications de nature méthodologique
- Une bibliographie d'au moins 5 études pertinentes et spécifiques à l'objet de recherche

La version écrite de la proposition devra également être remise le 18 octobre.

3. Projet de recherche (40 %)

L'objectif est de mener à bien un travail rigoureux et approfondi de recherche dans les sources et les études à partir d'une problématique.

Ce travail sera construit ainsi : Page titre, table des matières, Introduction (Contextualisation, explication et délimitation du sujet, problématique, hypothèses, méthodologie, cadre conceptuel, et bref énoncé du plan), Bilan historiographique, Développement (Analyser votre sujet en suivant le plan en 2 ou 3 parties énoncé dans l'introduction) et enfin Conclusion (Résumé rapide et synthèse, perspectives).

Texte d'environ 5000 mots, Times New Roman (12 points) à double interligne.

4. Exposé oral (10 %)

L'objectif poursuivi est de vous familiariser avec la communication de résultats de recherche. Vous devrez présenter et défendre vos résultats de recherche. Les étudiants feront à tour de rôle leur exposé qui sera suivi d'une période de questions. Pour l'exposé, les étudiants devront présenter un plan d'exposé et tout matériel jugé utile.

Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : <u>prog.integration@USherbrooke.ca</u>

Considérations sur l'évaluation : (exemple)

Clarté et précision du plan; pertinence des énoncés; originalité de l'approche; respect des règles de syntaxe et orthographe; bibliographie adéquate et riche. Les travaux, entre 12 et 15 pages, doivent être dactylographies à double interligne, selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires.

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-joint un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du <u>Règlement des études</u>, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'<u>Intégrité intellectuelle</u> et à participer au <u>Quiz antiplagiat</u>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 89 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	Е	0,0	Échec



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre. Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment:

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page
 Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit: mentionnez vos sources